


LS ACCUEILLANTES D'ENFANTS inquiètes pour leur avenir

 La ministre Alda Greoli a prévu un plan jusqu'à 2025. Le prochain gouvernement le suivra-t-il?

► La réforme du statut d'accueillante d'enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles est applaudie par les concernées, qui se sentent reconnues. Désormais, elles bénéficieront d'un contrat de travail. Un projet pilote court jusqu'en 2019 et concernera 600 accueillantes, dans un premier temps. Or, leur nombre est de 2.600. À terme, en 2025, toutes deviendront salariées. C'est ce que défend la ministre Alda Greoli. Mais, en 2019, le gouvernement de la Communauté française pourrait changer, revoir ses priorités et modifier la trajectoire.

C'est ce qui inquiète Véronique Durenne (MR): "Jusqu'en 2019, c'est assuré et inscrit dans le budget. Au-delà de cette date, c'est au petit bonheur la chance. La trajectoire est certes prévue jusqu'en 2025 mais il n'y a aucun plan financier. On file la patate chaude au prochain gouvernement, qui aura peut-être d'autres priorités. On ne parvient pas à avoir des chiffres, alors qu'en plus de l'engagement de nouvelles accueillantes, on devra ajouter l'ancienneté de celles qui sont entrées

dans le système l'année avant..."

Un succès au niveau de l'engouement des accueillantes, qui rêvent de plus de stabilité (voir ci-contre). "À la date du 12 juin dernier, 724 candidatures ont été reçues pour les 200 postes de l'échantillon 1, à savoir ceux réservés aux accueillantes déjà en fonction", explique-t-on au cabinet d'Alda Greoli, vice-présidente, ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation permanente au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. "200 postes supplémentaires sont ouverts pour les nouvelles diplômées et, si ce quota ne devait pas être complètement rencontré à la rentrée, ces postes seront reversés dans le premier pot destiné aux accueillantes déjà en fonction."

Une "trajectoire" du projet a été esquissée par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2019, 200 nouveaux postes seront à pourvoir. "Le budget qui est prévu est de 20 millions d'euros. L'ancienneté sera prise en considération dès l'année suivante." De 2020 à 2025, 300 nouvelles accueillantes s'ajouteront chaque année,

jusqu'à englober la totalité, en 2025.

AU CABINET D'ALDA Greoli, on précise cependant que "ces chiffres pourront évidemment varier en fonction du budget que pourra allouer la Communauté française au projet".

L.C.C.

"Ce statut, ça change tout!"

LIÈGE Julie Dubois, accueillante d'enfants depuis 7 ans au sein de l'ASBL Arc services, en région liégeoise, a intégré le projet pilote "le 1^{er} mai, le jour de la fête du Travail". Elle regrette un peu que ses 16 années d'ancienneté n'aient pas été reprises mais elle indique qu'elle préfère avoir un statut de salariée. "On sent qu'on a un poids en moins sur les épaules. On ne se tracasse plus des présences des enfants. Avant, quand il y avait une épidémie de varicelle et qu'on n'avait pas un enfant, on n'était pas payée. Il y a des mois où on passait de 1.500 euros net à 600 euros... On sait dorénavant qu'on aura le même salaire fin du mois. C'est la première année où je n'aurai pas les tracas des vacances scolaires!"

Cette tranquillité d'esprit est contagieuse. "On est plus zen, ça se ressent. Les parents et les enfants le sentent aussi", ajoute-t-elle. "La charge de travail est allégée aussi. Avant, on allait jusqu'à prendre cinq enfants pour s'assurer un mois de salaire correct. Aujourd'hui, on peut travailler avec quatre enfants."

Marie Beka, sa collègue, a elle aussi intégré le projet en mai dernier. Elle confirme: "C'est beaucoup de tranquillité d'esprit en tant que divorcée et mère de trois enfants! On aborde sereinement les vacances, sans faire des comptes concernant l'argent perdu quand un enfant ne vient pas. On est aussi plus disponible, en s'occupant de quatre enfants par jour, au lieu de cinq."

Julie Dubois espère que la trajectoire sera respectée. "Si le projet devait s'arrêter, ce serait une grosse déception. S'il veut garder un accueil familial de qualité, le futur gouvernement devra continuer dans cette voie!"

L.C.C.